

Bordeaux, le 13 octobre 2015

Référence courrier : CODEP-BDX-2015-041251

**Monsieur le directeur  
BUREAU VERITAS  
18, rue Victor Grignard  
Zone République II  
BP 1078  
86061 POITIERS CEDEX 9**

**Objet :** Inspection des organismes habilités et agréés pour le contrôle des équipements sous pression en service dans une installation nucléaire de base

Organisme : BUREAU VERITAS

Inspection n° INSNP-BDX-2015-1191 du 24 septembre 2015

**Réf. :** [1] Code de l'environnement, notamment ses articles L. 557-46 et 592-24.  
[2] Loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit.  
[3] Décret n°99-1046 du 13 décembre 1999 relatif aux équipements sous pression.  
[4] Arrêté du 15 mars 2000 relatif à l'exploitation des équipements sous pression.  
[5] Arrêté d'habilitation de l'organisme.  
[6] Procédures de l'organisme / NF EN ISO 17020.

Monsieur le directeur,

Dans le cadre ses attributions en référence [1], l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a procédé à une inspection de type supervision, de votre organisme, qui a eu lieu le 24 septembre 2015, sur le site du CNPE de Civaux, sur le thème « opérations de requalification ».

Je vous communique ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui résultent des constatations faites, à cette occasion, par l'inspecteur.

## **SYNTHESE DE L'INSPECTION**

Le 24 septembre 2015, les opérations de requalification périodique de deux dessiccateurs de 437 litres 1 SAP 203 DS et 1 SAP 205 DS étaient programmées en application des textes en référence [2] à [6]. L'inspecteur a assisté à l'épreuve hydraulique de requalification du dessiccateur 1 SAP 203 DS, réalisée en application des documents en référence, par votre expert dûment mandaté, en salle des machines du réacteur n° 1 du CNPE de CIVAUX.

L'épreuve s'est déroulée de façon satisfaisante. Votre expert a fait preuve de professionnalisme et s'est bien approprié les dossiers des équipements et ses procédures.

### **A. DEMANDES D'ACTIONS CORRECTIVES**

Sans objet

## **B. DEMANDES D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Sans objet

## **C. OBSERVATIONS**

Sans objet

Conformément à la démarche de transparence et d'information du public instituée par les dispositions de l'article L. 125-13 du code de l'environnement, je vous informe que le présent courrier sera également mis en ligne sur le site Internet de l'ASN ([www.asn.fr](http://www.asn.fr)).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

**L'adjoint au chef de la division de Bordeaux**

**SIGNÉ PAR**

**Bertrand FREMAUX**